

Le

Tribunal Administratif de Rennes
3 Contour de la Motte
CS 44416
35 044 RENNES

Objet : demande ouverture Enquête publique : mise à jour des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales – Le Ferré et Louvigné-du-Désert

Nos réf : CJ/MD/CP

Monsieur Le Président,

Je vous informe que nous envisageons de procéder à la mise à l'enquête publique du projet de mise à jour des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur les communes de Le Ferré et de Louvigné-du-Désert.

C'est pourquoi, je sollicite de votre part l'ouverture d'une enquête publique préalable à la mise à jour de ces zonages, ainsi que la **désignation d'un commissaire enquêteur** afin de réaliser **l'enquête publique unique** nécessaire à la présentation au public des projets de zonages, qui pourrait se dérouler en février 2026.

Les principaux objectifs de la mise à jour de ces zonages sont de définir:

- les zones d'assainissement collectif où les communes sont responsables de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques ;
- les zones relevant de l'assainissement non collectif où les communes sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et, si elles le décident, le traitement des matières de vidange et, à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Président, l'expression de ma considération distinguée,

Le Président
Patrick MANCEAU



Tout courrier est à adresser à M. Le Président de Fougères Agglomération